

Les prix repartent à la hausse

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4661 - Mardi 25 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou
**Des bibliothèques réceptionnées
mais non fonctionnelles
faute de personnel**

Page 24

Des centaines d'Algériens quittent le pays

Le phénomène de la harga perdure malgré la mer houleuse

Page 2

Trump faisant du Trump

Par Mohamed Habili

La France et le Royaume-Uni ayant été depuis le début pour le renversement du régime syrien, c'est-à-dire pour lui faire subir un sort comparable à celui du régime de Kadhafi, on comprend qu'ils soient particulièrement déçus de la décision prise par Donald Trump de rappeler les 2000 soldats américains se trouvant en Syrie, par-dessus le marché dans un délai plutôt court. Passe encore pour eux si Trump avait du moins songé à coordonner ce retrait avec eux, eux les alliés historiques des Etats-Unis, ils auraient pu trouver un arrangement convenant à tout le monde, c'est-à-dire à eux-mêmes, à Israël, et aux pays arabes de la région particulièrement désireux d'en finir avec l'Iran. Aux Etats-Unis, la déception, l'amertume plutôt, des va-t-en guerre démocrates, et non-démocrates d'ailleurs, est à couper au couteau. Quoi ! Trump qui se met maintenant à faire du Obama ! Un comble ! Quoi encore ? Faut-il s'attendre maintenant à ce qu'il trouve un arrangement avec l'Iran ? L'homme en a déjà fait assez pour qu'ils aient en effet tout à craindre de lui. N'a-t-il pas mis en congé ces jours-ci l'Etat fédéral dans une bonne partie de ses fonctions sous prétexte que le Congrès ne voulait pas lui allouer l'argent dont il a besoin pour construire le mur le long de la frontière avec le Mexique qu'il avait promis à ses électeurs ? Le plus étonnant aussi bien chez les uns que chez les autres, c'est qu'ils aient réussi à se convaincre que Trump était sur la même ligne qu'eux s'agissant de la Syrie.

Suite en page 3

Décès de Mahjoubi Ayache dans un puits à M'sila

La Protection civile s'explique sur l'échec du sauvetage



Réfutant toute défaillance pour secourir le jeune Ayache, 26 ans, tombé mardi à M'sila, pour des raisons encore inexplicables, dans une canalisation verticale d'une centaine de mètres de profondeur et de 35 cm de diamètre, et décédé dimanche, la Protection civile assure que tous les protocoles et délais d'intervention ont été « respectés » pour le sauver. [Lire page 2](#)

Conseil national des droits de l'Homme
**Près de 1 500 plaintes
déposées au CNDH en une année**

Page 3

Grand Prix Assia-Djebar du roman
**Nahed Boukhalfa, Mhenni
Khalifi et Ryad Girod lauréats**

Page 13

Décès de Mahjoubi Ayache dans un puits à M'sila

La Protection civile s'explique sur l'échec du sauvetage

■ Réfutant toute défaillance pour secourir le jeune Ayache, 26 ans, tombé mardi à M'sila, pour des raisons encore inexpliquées, dans une canalisation verticale d'une centaine de mètres de profondeur et de 35 cm de diamètre, et décédé dimanche, la Protection civile assure que tous les protocoles et délais d'intervention ont été «respectés» pour le sauver.

Par Louiza Ait Ramdane

L'affaire du jeune Ayache qui a ému les Algériens a défrayé la chronique depuis quelques jours. S'interrogeant sur les origines de ce drame, survenu au village d'Oum Echamel, dans la commune de Houamed, le directeur de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, déclare que seule une enquête des services de sécurité permettra de les éclaircir, signalant que les efforts se poursuivaient actuellement pour extraire le corps de la victime bloqué à une trentaine de mètres dans cet ancien puits artésien.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, le colonel Farouk Achour indique que «tous les protocoles, qui sont universels, ainsi que les délais d'intervention ont été respectés. Il y a eu la mise en place d'un poste de commandement relié avec la Direction générale de la Protection civile et une cellule de crise reliée à la wilaya de M'sila. Chaque intervenant a assumé sa part de responsabilité». Il a tenu à rassurer que «tous les moyens ont été réquisitionnés par la wilaya, notamment tous les techniciens spécialisés en hydraulique et ceux pratiquant ce genre de forage ont été associés à l'opération de secours afin d'expliquer la nature du terrain».

Le colonel Achour a ensuite détaillé les étapes d'intervention et ce, dès «l'appel reçu mardi à 13h40», faisant savoir que l'unité secondaire de la Protection civile de Beni Serrou, appuyée par celle de Boussaâda «s'est dépêchée sur les lieux avec des plongeurs pour s'enquérir de la situation exacte». Après l'opération de reconnaissance, le chef d'unité de Boussaâda a informé son supérieur, à savoir le directeur de la Protection civile de la même localité, lequel s'est «immédiatement» rendu sur les lieux, a-t-il poursuivi, notant que ce responsable a recommandé d'adopter «une technique spécifique» de sauvetage.

Pris au piège à un niveau de 30 mètres d'un puits artésien de plus de 100 mètres de profondeur et de 35 centimètres de diamètre, sis dans le village d'Oum Cheml dans la commune d'El Houamed, à 75 km au sud-ouest de M'sila, le jeune Ayache n'a pas survécu à sa chute, la caractéristique du puits ayant empêché l'avancée «rapide» des opérations de sauvetage, a déclaré le colonel Achour, faisant savoir

qu'après détection de la présence de Ayache, «la première mesure a été de l'alimenter en oxygène», lui permettant ainsi de survivre pendant 5 jours.

Faisant savoir qu'un puits artésien est «différent» du puits ordinaire, le premier étant «une exsurgence d'où l'eau jaillit spontanément ou par forage», l'hôte de la radio a expliqué que la canalisation du puits ayant enseveli la victime se situe à 60 mètres au-dessus du sol et que son sauvetage a été contrarié par «la particularité géologique de la région».

A cela, s'est greffé un autre empêchement, celui de «la remontée massive» de l'eau, au fur et à mesure du creusement du puits, ce qui a nécessité la «combinaison» de deux processus simultanément, à savoir, a-t-il explicité, «continuer à creuser tout en évacuant l'eau».

Selon lui, l'opération de sauvetage n'a pas échoué. «Il a été impossible d'engager les secours à partir de la surface car il y avait risque d'effondrement et d'éboulement. Il a fallu creuser lentement pour atteindre la victime en vie, tout en évitant de mettre en péril la vie des sauveteurs», a-t-il détaillé, avant d'ajouter que c'est le recours à la caméra thermique qui a permis la «localisation de la position de la victime».

Cette dernière, a poursuivi le colonel Achour, «est tombée aux environs de 36 mètres de profondeur», ajoutant que c'est cette même «technologique de pointe» qui a permis de déduire la mort de l'accidenté, dès lors qu'il y avait absence de toute «signature thermique», à savoir la chaleur dégagée d'un corps encore en vie. «Les derniers travaux d'épuisement d'eau permettent de dire que le corps sera extrait aujourd'hui, il ne subsiste que deux mètres sur les 30 de profondeur du puits», a avancé le même responsable, avant de noter que même si la Protection civile opère quelque 12 000 interventions par an au niveau des puits, le cas présent est «unique de par le monde».

D'où la nécessité de «ne pas faire de comparaison» avec les cas similaires ayant été sauvés dans d'autres pays par le passé, chaque situation étant «d'exception», a-t-il recommandé, rappelant qu'au Chili, l'opération de sauvetage de mineurs ensevelis dans un puits avait nécessité 93 jours, alors que l'enfant sauvé, en Chine «n'était qu'à 6 mètres de profondeur d'un puits aux normes». Pour autant, il a reconnu l'existence de «questions auxquelles il faudra trouver des réponses à travers l'enquête devant déterminer les circonstances exactes de l'accident»,



PH.D. R.

exprimant son «entière confiance» en la police scientifique en charge de la diligenter.

L'intérêt de ces résultats étant d'éviter que d'autres incidents similaires ne se produisent à l'avenir et de prévoir des mesures préventives pour cela», a-t-il observé, conviant les propriétaires de puits à prévoir des «dispositifs de sécurisation» de ces sites. Répondant aux déclarations et autres accusations

d'échec visant l'institution qu'il représente, le colonel Achour a rétorqué en ces termes : «La Protection civile est très attachée à la population. Elle a fait ses preuves et est devenue une référence dont il faut tous être fiers», avant de souligner «l'expertise importante» de ses cadres et de rappeler les nombreuses distinctions internationales dont elle a été gratifiée.

L. A. R.

Des centaines d'Algériens quittent le pays

Le phénomène de la hargga perdure malgré la mer houleuse

Malgré le climat froid, la mer houleuse, des centaines de harraga algériens, femmes, hommes et même enfants, quittent chaque jour le pays, espérant trouver et se construire un meilleur avenir de l'autre côté de la mer. Malheureusement, la minorité y parvient et la majorité périt en route.

C'est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur. En effet, ces dernières années, «la hargga» ne séduit pas que les jeunes, même des mères et des pères de famille, des intellectuels, cherchent à fuir le pays avec l'espoir de trouver une meilleure vie de l'autre côté de la Méditerranée, sans se soucier du climat ni des conditions du voyage. Il y a quelques années, on voyait rarement des jeunes prendre la mer en cette période froide de l'année, contrairement à l'été. Mais cette année, des centaines de harraga tentent de partir malgré la mer houleuse et les vents forts. Ces voyageurs clandestins finissent souvent par perdre la vie en mer ou par être arrêtés avant de partir. Pour

sécuriser et protéger ses frontières et afin de mettre fin et lutter contre ce phénomène qui a pris des proportions alarmantes, les autorités redoublent d'efforts et de vigilance et tentent d'annuler toute tentative de voyage clandestine. Récemment, deux personnes suspectées d'être impliquées dans l'affaire des harraga interceptés jeudi dernier en pleine mer sur le littoral oranais, ont été placées en détention provisoire à Ténés (Chlef), a indiqué le procureur de la République près du tribunal de Ténés, Khaldi Amine. Les investigations diligentées par les services de la police judiciaire à propos de ces migrants clandestins ont abouti à l'arrestation de deux personnes suspectées de l'organisation de ce «voyage clandestin» a indiqué le procureur de la République. Il a signalé leur présentation, en compagnie d'autres individus, auprès du juge d'instruction pour le chef d'inculpation de «contrebande de migrants par un groupe criminel organisé», selon l'article 303 bis 32 du code pénal. Suite à

quoi, a-t-il ajouté, le juge d'instruction a ordonné la mise en détention provisoire des deux prévenus, au moment où l'enquête se poursuit toujours afin d'identifier toutes les personnes impliquées dans cette affaire. A noter que neuf migrants clandestins, parmi lesquels trois enfants mineurs, ont été remis, le 20 du mois courant, aux gardes-côtes de Ténés, par l'équipage d'un bateau commercial libérien, qui venait d'Espagne en direction d'Annaba, en passant par le port de Ténés, a souligné la même source. Les neuf harraga ont tous été transférés vers l'hôpital «Zighout-Youcef», a-t-il précisé. Selon le procureur de la République près du tribunal de Ténés, ces personnes ont été découvertes en pleine mer, au nord d'Oran, après que leur embarcation ait coulé, avec à son bord, selon les premières informations disponibles à ce sujet, a-t-il dit, «29 migrants clandestins qui voulaient rejoindre l'Espagne à partir du littoral oranais». Selon les déclarations des

harraga sauvés du naufrage, «une vingtaine de personnes sont portées disparues», au moment où 12 ont déjà été identifiées, est-il indiqué de même source. Vendredi dernier, toujours à Oran, dix sept candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés au nord de Cap Falcon (Ain El Turck) par des unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran, a indiqué la cellule de communication de ce corps de sécurité. Ces 17 personnes, tous Algériens et de sexe masculin, se trouvant à bord d'une embarcation pneumatique, ont été interceptés à 22 miles au nord de Cap Falcon (Ain El Turck), vendredi dernier à 14h00, par une patrouille des gardes-côtes, a indiqué la même source. Selon la même source, ces 17 harraga ont pris le départ à partir de la plage «Les Coralès» (Ain El Turck). Ils ont été remis, après formalités d'usage, à la Gendarmerie nationale qui les a présentés à la justice, a-t-on indiqué.

Thinhinene Khouchi

Les produits alimentaires prennent 4,5%

Les prix repartent à la hausse

■ Sans répit pour la bourse des faibles revenus, les coûts des principaux produits de large consommation restent élevés et le maintien de cette hausse s'explique, difficilement.

Par Meriem Benchaouia

Les prix des produits alimentaires repartent à la hausse et les citoyens ne savent plus où donner de la tête. Les prix flambent et mettent à rude épreuve les ménages. Rien ne semble arrêter la hausse généralisée des prix des produits de large consommation. Sans répit pour la bourse des faibles revenus, les coûts des principaux produits de large consommation restent élevés et le maintien de cette hausse s'explique, difficilement. En dépit des plans échafaudés par les pouvoirs publics pour contrecarrer cette flambée, la hausse vertigineuse est toujours là. Tout un arsenal d'outils pour prévenir ces fluctuations des prix, et pourtant ces derniers continuent de jouer au yoyo. L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,5% jusqu'à novembre 2018, selon l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à novembre 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de décembre 2017 à novembre 2018 par rapport à la période allant de décembre 2016 à novembre 2017. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de novembre 2018 par rapport à celui du mois d'octobre 2018, elle a baissé de 0,5%. Des hausses ont caractérisé les autres produits alimentaires, notamment la viande de poulet (+5,3%) et les œufs (+10,7%). Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont connu une



légère hausse de 0,2% due, particulièrement, à l'augmentation des prix du café (+1,4%). Concernant les prix des produits manufacturés, ils ont connu une variation haussière de 0,3% tandis que ceux des services ont augmenté de 0,6%, précise l'Office.

Par groupe de biens et services, les prix du groupe Habillement-Chaussures ont connu une hausse de 0,6%, tandis que ceux de l'Education-Culture-Loisirs ont augmenté de 1,6%. Le groupe Produits divers a aussi observé une variation haussière de 0,6%. Même tendance enregistrée par celui de la

Santé-hygiène corporelle (+0,4%). En revanche, les prix des biens alimentaires ont inscrit un recul de 1,4% en novembre par rapport à octobre 2018, résultant d'une décroissance des prix des produits agricoles frais (-2,9%). Cette variation baissière des prix des produits agricoles frais de saison a été induite, principalement, par la chute des prix des fruits (-11%), des légumes (-10,8%) dont la pomme de terre (-4,6%).

Le reste des groupes de produits s'est caractérisé soit par des variations modérées soit par des stagnations. Sans surprise, les Algériens sont réellement

inquiets, voire désespérés. Les prix sont vraiment hors de portée de la bourse moyenne. Pour de nombreux consommateurs cette spéculation est due au manque de régulation du marché. Ils demandent à l'État de prendre ses responsabilités pour permettre aux ménages de survivre. De nombreux chalandes ont exprimé leur mécontentement à l'égard de ces prix, expliquant ce fait par la spéculation et le monopole exercés par certains détaillants en l'absence d'un contrôle et d'un suivi des marchés de gros et des chambres froides, notamment.

M. B.

Conseil national des droits de l'Homme

Près de 1 500 plaintes déposées au CNDH en une année

Quelque 1 448 plaintes et requêtes ont été déposées auprès du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) en 2018, dont près de 900 cas ont été traités, a indiqué hier la présidente du Conseil, Fafa Sid Lakhadar Benzerrouki.

A ce titre, à l'ouverture d'une session de formation sur la cybercriminalité, organisée par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) en collaboration avec le Bureau Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) de l'Organisation internationale pour la réforme pénale, à l'hôtel New Dey-Hussein-Dey, Alger, M^{me} Fafa Sid Lakhadar Benzerrouki, présidente du CNDH, a fait part que durant cette année de pas moins de 1 448 plaintes et requêtes déposées au niveau de son institution, par lesquelles «900 cas ont été traités». A ce propos, dans une déclaration à la presse, elle ajoutera que son institution «a reçu durant cette même année, 826 personnes que ce soit au siège

du Conseil à Alger ou au niveau de ses bureaux régionaux». En effet, expliquera-t-elle, outre les citoyens algériens, le CNDH a également reçu des ressortissants de pays européens et africains, car la Constitution algérienne en vertu de laquelle il a été érigé, le conseil s'intéresse à la protection des droits de l'Homme de toutes personnes, qu'il s'agisse de citoyens algériens ou de ressortissants étrangers. Par ailleurs, M^{me} Sid Lakhadar Benzerrouki, à propos du rapport annuel 2018 du CNDH, dira que le document est «en cours d'élaboration» qu'il «sera soumis au président de la République début 2019». Pour ce faire, elle indiquera que son instance «a tenu avant-hier une assemblée générale en présence de représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité nationale ainsi que les Affaires religieuses et des Wakfs pour permettre à ces départements ministériels de contribuer

à tous les aspects liés aux droits de l'Homme». Ce quoi s'ajoutent, poursuivra-t-elle, «les rapports des différents instances étrangères» qui seront adressés au CNDH «pour y répondre dans son rapport annuel».

S'agissant du thème objet de la formation qui se clôturera aujourd'hui, le présidente du CNDH a assuré que l'Algérie «dispose d'un arsenal juridique de lutte et de prévention contre la cybercriminalité» dont la loi n° 04-15 modifiant et complétant le Code pénal. Le législateur algérien, dira-t-elle, «a durci les peines», concernant les cas où «la défense nationale ou les organismes de droit public» sont ciblés par la cybercriminalité. Cette loi, poursuit M^{me} Benzerrouki, a institué l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), qui a pour missions, «d'activation et la coordination» des opérations de surveillance de ce genre de

crimes et d'aider les autorités judiciaires et les services de la Police judiciaire dans les investigations en cours, sur les crimes en lien avec l'utilisation des TIC, ainsi que l'échange d'informations avec leurs homologues à l'étranger, a-t-elle précisé. Le ministre de la Justice «s'emploie à l'élaboration d'un projet de loi relatif à la lutte contre la cybercriminalité et qui sera soumis au Parlement, après son adoption par le Conseil des ministres», a révélé la même responsable.

Pour sa part, le représentant de l'Organisation internationale de la réforme pénale pour la zone du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), Mohammed Chabana, a mis en avant l'importance capitale du thème de cette session, au vu, a-t-il dit, du «prolongement des crimes cybernétiques avec leurs ramifications à l'échelle mondiale». Et de noter à ce sujet que durant deux jours, cette session à laquelle ont pris part un repré-

LA QUESTION DU JOUR

Trump faisant du Trump

Suite de la page une

Or, il n'était pas encore élu que tout le monde savait déjà qu'il était pour ne laisser aucun soldat américain en Syrie. Mieux encore, en mars de cette année, il avait déjà annoncé ce retrait, et comme quelque chose devant se produire «very soon». Et puis, sous les pressions internes et externes, pour la première fois il avait agi contrairement à ses habitudes, ou plutôt contre lui-même. Il avait semblé abandonner la réalisation d'une promesse de campagne. Ce qui tout de même ne lui ressemblait guère. On s'était même posé la question de savoir s'il n'était pas en train de se convertir à la nécessité de la guerre avec la Russie, vers quoi l'ont toujours poussé les démocrates, une partie des républicains, et plus que tout le monde les gouvernements français et britannique. Ceux qui au contraire avaient compris comment il fonctionnait se doutaient bien que ce n'était que partie remise, qu'il finirait par agir comme il s'était engagé auprès de ses électeurs. Il est vrai qu'ils avaient fini par avoir de sérieuses doutes, avec les mois qui passaient sans qu'il soit de nouveau question de ce retrait. Ils s'étaient fait une idée du président américain, une idée qui jusque-là s'était vérifiée, mais qui était prise en défaut sur ce sujet précis. Or pour ces gens exigeants, il suffit qu'un seul fait ne cadre pas avec la théorie pour qu'il faille abandonner celle-ci. Si Trump ne voulait plus retirer ses troupes de Syrie, tout était à revoir, et pas que s'agissant de la Syrie. Pour la France et la Grande-Bretagne, les agressions contre la Libye, et celle tant désirée contre la Syrie, servent d'abord à leur donner le sentiment d'être redevenues ce qu'elles étaient du temps où les plus grandes puissances, c'étaient elles. Pour l'heure cependant, vu que la Grande-Bretagne a d'autres chats à fouetter, il n'y a plus que la France macroniste, qui pourtant maintenant a elle aussi des soucis à se faire en interne, pour étaler déception et ressentiment.

M. H.

sentant du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, des officiers du corps de la Sûreté nationale, ainsi que des experts de plusieurs organismes, «portera sur des aspects importants relatifs aux modes opératoires à adopter pour le traitement des crimes cybernétiques, aux investigations y afférentes, ainsi qu'à la protection des réseaux et des données».

Lynda Naili

Gendarmerie nationale

Campagne de sensibilisation en faveur des motards

■ La Gendarmerie nationale a lancé samedi une campagne de sensibilisation, au profit des conducteurs de motocyclettes, dans le but d'attirer l'attention sur les accidents de la route dans lesquels est impliquée cette catégorie de conducteurs, a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité.

Par Hasna B.

Sous le slogan «Mettre le casque = sauver votre vie», le Commandement de la Gendarmerie nationale a lancé cette campagne de sensibilisation du 22 décembre 2018 au 5 janvier 2019. «En dépit de l'enregistrement d'une baisse du nombre des accidents de la route, des morts et des blessés durant les onze premiers mois de l'année 2018, les services de la Gendarmerie nationale ont constaté l'implication des conducteurs de motocyclettes dans 974 accidents de la route», a constaté la même source. Ce chiffre représente 12,30% du nombre total des accidents enregistrés, «sans oublier le relèvement de 24 832 infractions liées au non port du "casque de sécurité"», a ajouté la même source. Ce «comportement» augmente le risque de blessures lors de la survenue d'un accident et représente un «indicateur grave qui mérite d'être pris en considération», a noté la même source, ajoutant que «c'est ainsi qu'est venue l'idée d'organiser cette campagne afin de mettre la lumière sur les comportements négatifs et inappropriés des conducteurs de motocyclettes et plus particulièrement la tranche des jeunes». La campagne consiste en la mise en exergue de l'importance du port du casque de sécurité, les résultats dramatiques de l'excès de vitesse, l'impact des manœuvres dangereuses sur la route (dépassements dangereux, la circula-



tion dans les sens interdits, la conduite sur une seule roue) les risques liés au transport de plus

d'un passager. Il s'agit également de mettre en avant les procédures juridiques sanctionnant

la non détention des papiers nécessaires à la conduite de motocyclettes, le dérangement

des usagers de la route et la provocation d'embouteillages résultant de l'organisation de courses non autorisées sur les routes publiques et la circulation sans pot d'échappement et les risques de la circulation nocturne sans allumer les feux, notamment dans les régions où l'éclairage est absent. Enfin, les unités de la Gendarmerie nationale à travers les 48 wilayas du pays, assurent une «disponibilité permanente», de jour comme de nuit, dans le but de prendre en charge les appels des citoyens, fournir l'aide et l'orientation via le numéro vert 10-55 et le site des pré-plaintes <http://ppgn.mdn.dz> Il est à rappeler également que l'application et le site «Tariki» de la Gendarmerie nationale demeurent à la disposition du citoyen pour qu'il puisse s'enquérir de l'état des routes.

H. B./APS

Un pole d'attraction industrielle, locomotive pour la relance du projet

Où en est la ville nouvelle de Boughezoul ?

Une attention particulière sera «accordée» au développement de la zone industrielle, située sur le site de la nouvelle ville de Boughezoul, en vue de «la création d'un pôle d'attraction pour les investisseurs et les grands groupes industriels» susceptible de contribuer à l'essor socio-économique des régions des hauts plateaux du sud, a déclaré dimanche soir, le wali de Médéa, à l'issue de sa visite sur le site. L'émergence de ce pôle d'attraction constitue «une des priorités des autorités locales,

suite à la décision de transfert de la gestion du projet de la nouvelle ville de Boughezoul au profit des autorités de la wilaya de Médéa prise récemment par le gouvernement», a indiqué Abass Badaoui, en marge de l'inspection des travaux d'aménagement et de viabilisation du site de la nouvelle ville de Boughezoul. Outre l'achèvement des travaux de viabilisation, qui restent à réaliser, les efforts des autorités locales «vont se focaliser désormais sur la promotion de la zone industrielle intégrée au sein du

site de la nouvelle ville de Boughezoul, de façon qu'elle puisse être prête à recevoir les projets d'investissement, déjà agréés ou à venir», a fait savoir le chef de l'exécutif. Une assiette foncière s'étendant sur une superficie de 135 hectares, entièrement viabilisée, sera mise à la disposition des investisseurs, désireux d'implanter leurs projets au niveau de cette zone industrielle, située à quelques kilomètres seulement de l'auto-route nord-sud, considérée comme la colonne vertébrale du

réseau routier national. Dans le but de donner plus d'appoint à cette démarche, un travail de coordination sera mené avec les autorités de la wilaya de Djelfa afin de «mettre en place un programme commun susceptible d'encourager l'installation des futurs investisseurs et d'optimiser cette assiette foncière, de manière à faire profiter les communes frontalières de cette wilaya de ce projet de pôle d'attraction industrielle», a souligné le wali.

M. L.

Ouargla

Plus de 80 participants au festival de ski sur sable

Plus de 80 participants issus de différentes wilayas du pays sont attendus à la 3^e édition du festival de ski sur sable qui aura lieu du 28 au 31 décembre dans la commune d'Ain El-Beida (10 km de Ouargla), a-t-on appris lundi des organisateurs. Initiée conjointement par l'office communal du tourisme et le club spor-

tif de ski sur sable d'Ain El-Beida en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Ouargla, cette manifestation vise à développer la pratique de cette discipline appelée à jouer un rôle important comme un facteur d'attractivité touristique, a-t-on précisé. Les participants à cette compétition

sportive prévue sur les dunes de l'Erg Boussehla (environ 80 mètres d'hauteur) auront à profiter de visites des sites touristiques et archéologiques éparpillés à travers le territoire de la région, a fait savoir Mouâad Khouiled, responsable à l'office communal du tourisme. Des spectacles de fantasia accompagnés de salves de

baroud, des expositions d'objets d'artisanat et des soirées artistiques animées par des troupes folkloriques locales figurent également au programme de ce festival, a-t-il ajouté. Pour sa part, le président du club sportif local de ski sur sable Ali Mekadem a indiqué que ce sport n'a pas cessé de s'intensifier dans le monde,

d'une année à l'autre, ce qui a permis d'attirer de nombreux adeptes, de toutes les tranches d'âge, soulignant à ce titre l'«importance de sa promotion et à le faire passer d'une passion à une discipline sportive qui contribuera au développement du tourisme intérieur notamment».

Halim Y.

Accidents de la route

5 morts et 9 blessés durant les dernières 24 heures

Cinq personnes ont perdu la vie et neuf autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, indique lundi un bilan établi par la Protection civile. La wilaya de Constantine déplore le bilan le plus lourd avec le décès de deux personnes, alors qu'une autre a été blessée dans deux accidents de la circulation. Les éléments de la protection civile sont intervenus également pour prodiguer les premiers soins à 13 personnes incommo-

dées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffebains dont 07 personnes dans la wilaya de Tébessa, et 06 personnes dans la wilaya de Médéa, a précisé la même source.

Constantine : deux morts dans deux accidents distincts de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort dans deux accidents distincts de la circulation survenus durant les dernières 12 heures dans la wilaya de Constantine, a-t-

on appris lundi auprès de la direction de la Protection civile. Le premier accident a été enregistré dimanche soir lorsqu'un bus a heurté mortellement une vieille femme âgée de plus de 75 et 80 ans à la cité Boudraâ Salah dans la ville de Constantine, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué. La dépouille a été acheminée vers la morgue du centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis par les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire Sissouli-Selimane, a-t-on souligné. Un accident similaire s'est pro-

duit également à la même période sur l'échangeur menant vers la commune d'Ain Smara (15 km sud-ouest de Constantine), relevant de la route nationale 79 lorsqu'un autre bus a percuté un jeune homme âgé de 25 ans, a ajouté la même source. Le corps sans vie de la victime a été évacué vers la morgue de l'établissement public hospitalier Abdelkader-Bencherif de la nouvelle ville Ali-Mendjeli par les éléments de la Protection civile de l'unité principale Mohamed Chérif-Benatallah de la même agglomération, a-t-on fait savoir.

R. N.

Pétrole

Le Brent ouvre la semaine à plus de 53 dollars à Londres

■ Les prix du pétrole se stabilisaient hier en cours d'échanges européens sans effacer leurs pertes massives de vendredi, les investisseurs n'étant que moyennement convaincus par des ministres de l'Opep qui ont affirmé dimanche que le marché serait à l'équilibre en 2019.

Par Amel B.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 53,83 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1 cent par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédaient 8 cents à 45,51 dollars. Alors que la surabondance

de l'offre a fait plonger les prix de pétrole à leur plus bas depuis 2017 vendredi, à 59,79 dollars pour le Brent et à 45,13 dollars pour le WTI, des ministres de l'Energie de grands producteurs pétroliers ont tenté de rassurer lors d'une réunion au Koweït. Le ministre de l'Energie des Emirats arabes unis, Suhail al-Mazrouei, a ainsi déclaré, lors d'une conférence de presse, que l'excédent sur le marché était plus faible que ce qu'il était en 2017 et estimé qu'il devrait se résorber en

un ou deux mois. «Le marché est plutôt pessimiste et ignore les annonces de l'Opep, ce qui est assez typique, mais la production devrait reculer début 2019, particulièrement en Arabie saoudite», a commenté Olivier Jakob, analyste. A court terme, les prix restent «pénalisés par la hausse des stocks aux Etats-Unis» et par «l'inquiétude des investisseurs sur la croissance mondiale et donc sur la demande de carburant», a pour sa part souligné Benjamin Lu, analyste. A. B.



PH.D.R.

Bouazghi

Hausse de la superficie agricole irriguée à 50 000 ha en 2019 à Blida

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a affirmé, hier à Blida, l'impératif du relèvement de la superficie agricole irriguée dans la wilaya à 50 000 ha durant l'année prochaine. Le ministre, qui écoutait un exposé sur l'état des lieux du secteur, au titre d'une visite de travail dans la wilaya, a souligné la nécessité du relèvement de la

superficie agricole irriguée, estimée actuellement à 32 000 ha, à près de 50 000 ha en 2019, et ce, «conformément aux objectifs fixés par la tutelle», a-t-il précisé. Il a insisté sur l'impératif de l'adoption de la technique du goutte à goutte. Une technique, dont la «contribution est avérée dans l'économie de l'eau et la qualité des récoltes», selon M. Bouazghi, sachant que son taux

d'exploitation est de pas plus de 26% à Blida. La vulgarisation de cette technique nécessite, a-t-il ajouté, une intensification des campagnes d'information en direction des agriculteurs et des exploitants locaux, appelés à une plus large exploitation du «goutte à goutte» dans l'irrigation de leurs récoltes, ceci d'autant plus, a-t-il fait remarquer, «qu'une majorité d'entre eux se plaint du

manque des eaux d'irrigation». Il a, d'autre part, recommandé le parachèvement, au niveau de la wilaya, de l'opération de conversion des terres agricoles du droit de jouissance au droit de concession «au début de l'année prochaine», car «de nombreuses wilayas du pays ont déjà parachèvement l'opération», a-t-il précisé. Le ministre s'est rendu, à l'occasion, au club équestre de

la ville où il a visité une foire agricole. Il est en outre attendu pour l'inauguration de nombreuses structures relevant de son secteur, outre l'inspection d'exploitations agricoles et d'une ferme d'élevage de vaches. Le programme de cette visite sera clôturé par une opération de boise-ment prévue à Chrèa.

M. Y./APS

Frets maritimes mondiaux

Hausse des pétroliers, recul des frets secs

Les prix des transports de pétrole brut ont grimpé la semaine dernière, tandis que les taux des transports de matières sèches ont baissé. L'indice Baltic Dirty Tanker Index (BDTI), moyenne des taux pratiqués sur dix-sept routes de transport de pétrole brut et de fioul lourd, a fini vendredi à 1 256 points, après avoir grimpé à son plus haut niveau en cinq ans mercredi à 1 266 points, contre

1 223 points la semaine précédente. La perspective d'une abondance de brut dans les prochains mois, qui pèse sur les cours du pétrole, profite en revanche aux prix de leurs transporteurs. Pour les analystes du courtier BTIG, l'abondance de l'offre pourrait en effet pousser l'industrie pétrolière à stocker sa production sur ses navires – ce qui rendrait le nombre de tankers disponibles pour le trans-

port moins important. «Nous ne sommes pas encore au point où le stockage flottant est économiquement rentable», ont-ils cependant précisé. Le Baltic Clean Tanker Index (BCTI), moyenne des prix pratiqués sur six routes de produits pétroliers raffinés (essence, gaz liquéfié, fioul de chauffage, etc.), a terminé à 823 points vendredi, contre 909 points sept jours auparavant. Indice phare du marché, le

Baltic Dry Index (BDI), qui fournit une estimation moyenne des tarifs pratiqués sur 20 routes de transport en vrac de matières sèches (minerais, charbon, métaux, céréales, etc.) a fini vendredi à 1 279 points, contre 1 401 points une semaine auparavant. Le Baltic Capesize Index 2014 (BCI 2014), qui compile les tarifs de la catégorie de navires «Capesize», forcés par leur taille imposante à naviguer au large

des caps Horn et de Bonne-Espérance, a terminé la semaine à 1 913 points contre 2 383 points une semaine auparavant. Le Baltic Panamax Index (BPI), qui synthétise les tarifs pour quatre routes (la plupart pour les céréales) empruntées par des navires de la catégorie «Panamax», a terminé en baisse vendredi à 1 437 points, contre 1 478 points une semaine auparavant.

F. O./Agences

Changes

L'euro en hausse face au dollar

L'euro était en hausse hier face au dollar, lequel avait pourtant repris des forces en fin de semaine mais reste perturbé par le blocage budgétaire des administrations fédérales américaines. Dans la matinée, l'euro s'échangeait à 1,1387 dollar pour un euro contre 1,1372 vendredi soir. «Les incertitudes aux niveaux économique et politique aux Etats-Unis suggèrent que le risque va persister sur les marchés à la veille de Noël», souligne Stephen Innes, analyste chez Oanda. Des incertitudes exacerbées notamment par la publication d'informations de presse selon lesquelles Donald Trump aurait discuté en privé de la possibilité de congédier le président de la Réserve fédérale américaine (Fed). Par ailleurs, la

fermeture partielle des administrations fédérales américaines pourrait durer jusqu'en janvier, a affirmé dimanche le directeur du budget à la Maison-Blanche, Mick Mulvaney. Le yen était stable face à la monnaie européenne, à 126,47 yens pour un euro dans la matinée de lundi, contre 126,48 vendredi soir et se reprenait légèrement face au dollar, à 111,08 yens pour un dollar contre 111,22 vendredi soir. En l'absence d'évolution significative autour du Brexit, la livre sterling reprenait quelques couleurs, face à l'euro (89,83 pence pour un euro contre 89,98 vendredi soir) et de manière plus prononcée face au billet vert (1,2676 dollar pour un livre contre 1,2645 vendredi soir). Le franc suisse baissait légèrement

face à l'euro hier (1,1313 franc pour un euro contre 1,1300 vendredi) et était stable face à la devise américaine (0,9935 franc suisse pour un dollar au lieu de 0,9938 vendredi). La monnaie

chinoise montait face au billet vert à 6,8970 yuans pour un dollar contre 6,9065 yuans dans l'après midi de vendredi. L'once d'or valait 1 263,44 dollars contre 1 256,05

dollars vendredi. Enfin, le bitcoin s'échangeait à 4 189,30 dollars contre 3 848,60 dollars vendredi, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

Agences

Investissements agricoles en Tunisie Hausse de plus de 15% en novembre 2018

LES INVESTISSEMENTS agricoles en Tunisie ont connu une hausse de 15,4% entre janvier et fin novembre 2018 par rapport à la même période de 2017, selon l'Agence tunisienne de promotion des investissements agricoles (APIA). Le nombre de projets d'investissements agricoles approuvés a été de 4 633 pour un montant de l'ordre de 579,5 millions de dinars tunisiens (1 dinar tunisien vaut 0,34 dollar), a précisé l'APIA. Par ailleurs, la balance commerciale tunisienne a enregistré un déficit de l'ordre de 17 330 millions de dinars tunisiens à fin novembre 2018, et ce, en dépit d'une hausse des exportations tunisiennes de près de 20% contre 17,3% à la même période de l'année 2017. La hausse des exportations tunisiennes a été engendrée essentiellement par le secteur de l'agriculture, y compris les industries agroalimentaires. En effet, les exportations des produits agroalimentaires ont enregistré une croissance de 53% grâce à l'augmentation des ventes d'huile d'olive (1,954 milliard de dinars tunisiens contre 734,3 millions de dinars tunisiens en novembre 2017) et des dattes (657,3 millions de dinars tunisiens contre 488,3 millions de dinars tunisiens).

R. E.

Production mellifère à Boumerdès

Production en légère baisse et des prix stables

■ La production mellifère à Boumerdès a enregistré une légère baisse durant la campagne 2017/2018, soit près de 2 000 quintaux produits comparativement à l'année d'avant qui a connu une récolte de 2 100 qx de miel, a-t-on appris à l'occasion de la Foire nationale du miel, organisée à l'initiative de l'association apicole des Issers.

Par Zineddine L.

Cette légère contraction de la production n'a pas eu d'effets notables sur les prix du miel, demeurés quasiment au même niveau que celui de la campagne écoulée, selon les informations recueillies sur place par l'APS. Depuis début 2018, la moyenne de production par ruche s'est stabilisée autour de 1,5 kilo de miel, a indiqué Bouachreb Fouad, président de l'association interprofessionnelle de la filière apicole de la wilaya. Il a fait part d'une «instabilité» enregistrée dans le rendement de la filière depuis 2011, la production ayant atteint à l'époque près de 2 000 qx, avant de reculer l'année d'après (2012) à 900 qx, puis de remonter à plus de 1 900 qx en 2013, contre 1 600 qx en 2014. «Une fluctuation», qui selon le responsable et nombre d'exposants, est à l'origine de la stabilisation à la hausse des prix du miel ces dernières années, en restant dans une fourchette entre 2 000 DA et 4 500 DA le kilo-

gramme de miel, voire 5 000 DA pour certaines qualités dites supérieures, comme le miel de jujubier. En l'absence d'un marché pour organiser la vente du produit, la coopérative agricole des apiculteurs des Issers, unique du genre à l'échelle locale, œuvre, selon son responsable, Djemaâte Ali, «au maintien des prix abordables de ce produit qu'elle écoule dans une fourchette entre 2 500 et 3 500 DA le kilo», a-t-il assuré. A l'origine de cette «stabilité», M. Bouachreb a cité particulièrement le soutien permanent des pouvoirs publics à la filière, ayant contribué à une hausse du nombre des apiculteurs, dont l'effectif est passé de 2 000 en 2011 à près de 2 244 actuellement, outre les conditions climatiques favorables à la floraison. Ajouter à cela la hausse du nombre de ruches productrices, estimé à 84 000 en 2011, avant d'être portées à 120 743 ruches, dont plus de 50 000 «très productives». Une trentaine d'exposants issus de neuf wilayas du pays pren-



nant part à ce salon national d'une semaine. Outre l'ouverture de stands de vente de miel et des produits de la ruche, la manifestation comporte aussi l'animation de nombreuses com-

munications techniques et de vulgarisation, en plus d'activités éducatives pour les enfants et des concours de dégustation. Selon le président de l'association organisatrice, ce salon se

veut un cadre pour faire la promotion des capacités de cette filière agricole et l'encouragement des segments de la production et de la commercialisation, notamment. Z. L./APS

Tizi-Ouzou

Création de cinq zones d'activité totalisant près de 130 hectares

Le foncier industriel de la wilaya de Tizi-Ouzou sera prochainement renforcé par la création de cinq zones d'activité d'une superficie de 127 hectares, a-t-on appris du directeur local de l'industrie et des mines (DIM). Ces cinq nouvelles zones sont localisées dans quatre communes. Deux seront réalisées dans les communes de Timizart, l'une de 39 ha au lieu-dit Kalitous,

et l'autre de 31 ha à Agouni Mhenni. Une autre zone de 301 ha est projetée à Bouzguène sur le site du nouveau pôle d'Ikhlief. A cela s'ajoute deux micro-zones, l'une à Timizart de 15 ha et une autre à Irdjen de 12 ha, a annoncé Moula Hamitouche. Ce responsable a rappelé que, sur instruction du waliÉ Abdelhakim Chater, une prospection des disponibilités foncières réelles des

biens privés de l'Etat, a été lancée. Les résultats de cette étude qui seront annoncés «dans les prochains jours», font déjà ressortir un portefeuille foncier de plus de 200 ha qui pourra être mis à la disposition des porteurs de projets, demandeurs de lots de terrains, a-t-il dit. Lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) qui s'est tenue les 18 et 19 de ce mois de

décembre, ce même responsable a informé les élus que ces 200 ha sont situés sur des localités de la partie Est de la wilaya, plus précisément sur l'axe Ait Chafaâ / Idjeur / Illoula Oumalou / Bouzguène. Toutefois, a-t-il ajouté, «la création de zones d'activités dans ces localités doit être accompagnée par des opérations de désenclavement de cette région». La création de

zones d'activité «permettra de promouvoir toute cette région par la création de richesses et d'emplois et d'asseoir une dynamique de développement local des communes de cette partie Est de la wilaya qui, vu leur enclavement, n'offrent pas de possibilités de développement sur le plan économique», a ajouté M. Hamitouche. En plus de ces nouvelles zones qui sont en cours de création, le foncier industriel local réparti sur 16 zones d'activité et une zone industrielle totalisant 351,92 ha et 1 231 lots a été renforcé, en 2016, par deux zones d'activité dans les communes de Timizart et Fréha et de deux zones industrielles à Draâ El Mizan / Tizi-Gheniff totalisant 45,69 ha et 24 lots et dont l'enquête parcellaire et la phase d'expropriation sont en cours. Quant au parc industriel, prévu dans la localité de Soumaâ sur un terrain, d'une superficie de 327 ha, un bien de l'Etat selon la wilaya créée en 2012, il a été doté d'une enveloppe financière de plus de 9,3 milliards de DA pour étude et réalisation. Il est à l'arrêt suite à une opposition «farouche» de riverains qui réclament la propriété du terrain et qui se sont regroupés en association pour défendre leurs «droits de préemption» sur l'assiette réservée à ce projet, a-t-on

indiqué. Anissa H.

Aïn Defla

Lancement prochain des travaux de raccordement au réseau de gaz

Les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de 2 839 foyers des communes d'El Mayenne, Belaâs, Hassania et Djemaâ Ouled Cheikh (Aïn Defla) seront lancés «prochainement», a annoncé le wali, Azziz Benyoucef. L'annonce inhérente à cette opération de raccordement a été faite par le wali au cours de la visite aux communes en question dans le but de s'enquérir du taux d'avancement des projets de développement. Une enveloppe financière de plus de 2,08 milliards de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ce projet, a précisé le wali, émettant le souhait de le voir opérationnel avant l'avènement de l'hiver prochain. «Le raccordement au réseau de gaz naturel constitue, en vérité, un préalable à toute opération de développement», a lancé le wali aux populations des communes en question, leur rappelant qu'en sus des sacrifices consentis par leurs aîeux pour la libération du joug du colonialisme, elles ont dû faire face aux affres du terrorisme lors de

la décennie noire. Au cours de sa visite à El Mayenne (55 km au sud-ouest de Aïn Defla), le wali a précisé qu'aux 340 millions de dinars représentant les projets en cours de réalisation viendront s'ajouter 170 millions de dinars en vue notamment de renforcer les secteurs des ressources en eau, la jeunesse, l'éducation et les TP. «Ce programme est le fruit des efforts consentis par l'Etat en direction de la population en dépit de la conjoncture financière difficile», a-t-il signalé, invitant les élus de l'APC à travailler en symbiose et à bannir les divergences qu'elles qu'en soit la nature. Dans la commune de Belaâs (60 km au sud de Aïn Defla), le chef de l'exécutif a pris la décision d'allouer une enveloppe supplémentaire de 150 millions de dinars pour la concrétisation de 8 opérations de développement inhérentes notamment à l'AEP, les routes et l'éducation. «Cette rallonge fait passer le montant total des fonds alloués à la commune à 310 millions de dinars», a observé le wali, instruisant les

membres de l'APC à lancer les projets selon l'«ordre de priorité». Dans la commune d'El Hassania (70 km au sud de Aïn Defla), le wali a fait savoir que 80 millions de dinars viendront renforcer la dynamique de développement notamment dans les secteurs de la jeunesse et l'éducation. «Il n'y a pas de «petites» communes mais ce sont les spécificités des unes et des autres qui diffèrent», a-t-il souligné. A Djemaâ Ouled Cheikh (40 km au sud-est de la wilaya), et après avoir suivi un exposé exhaustif sur les opérations de développement lancées au profit de la commune, Azziz Benyoucef a annoncé l'octroi d'une enveloppe financière de 120 millions de dinars qui viendront s'ajouter aux 156 millions de dinars inhérents aux projets déjà lancés. «Il va sans dire qu'en 2019, d'autres opérations viendront s'ajouter à celles déjà lancées», a précisé le wali, faisant savoir que dans un mois, il retournera dans ces mêmes communes pour s'enquérir du taux d'avancement des projets lancés. N. T./R.R.

Maroc

Le corps de la touriste norvégienne assassinée est arrivé à Oslo

■ La dépouille de la Norvégienne Maren Ueland, assassinée dans le sud du Maroc avec son amie danoise, Louisa Vesterager Jespersen, est arrivé samedi en Norvège, a annoncé dimanche l'avocat de la famille Ueland, cité dimanche par des médias locaux.



Par Farid M

«Le corps de Maren est arrivé samedi après-midi à Oslo», a déclaré Ragnar Falck Paulsen, sans donner plus

de précisions, ont ajouté les mêmes sources. Un avion transportant les corps des deux victimes avait quitté vendredi le Maroc à destination de Copenhague. Les autorités danoise et norvégienne n'ont

pas encore communiqué sur les funérailles des deux touristes tuées dans des circonstances «atroces». Les corps des randonneuses âgées de 24 et 28 ans, qui se trouvaient au Maroc pour des vacances, avaient été

découverts le 17 décembre sur un site touristique dans le Haut-Atlas (sud du Maroc), dans un secteur prisé par les amateurs de marche et d'escalade. L'une d'elles a été décapitée, selon une source proche du dossier. Ce double meurtre, pour lequel le caractère «terroriste» est attesté par les autorités, a suscité une vive émotion et consternation en Norvège et au Danemark. Un rassemblement de soutien à la famille de Maren Ueland a réuni quelque 500 personnes vendredi soir dans la ville norvégienne de Bryne (sud-ouest). «La famille Maren est dans une situation terrible. Elle est sous le choc et éprouve une profonde tristesse», a déclaré Ragnar Falck Paulsen, l'avocat de la famille, à la chaîne de télévision nationale NRK. Les parents et de nombreux proches de la jeune femme ont pris part au rassemblement à la lueur des flambeaux, rapporte NRK. L'affaire de l'assassinat de deux touristes scandinaves a suscité inquiétude et consternation au plan international. Le Premier ministre danois, Lars Løkke Rasmussen, a dénoncé, depuis Copenhague, «un crime bestial»,

alors que la Première ministre norvégienne, Erna Solberg, a condamné une «attaque brutale et dénuée de sens sur des innocents». Des touristes étrangers se disent aussi sous le choc suite à l'annonce de la découverte des corps de jeunes scandinaves décapités «sauvagement» dans cette région montagneuse. Au total, treize personnes ont été arrêtées au Maroc pour leurs liens présumés avec le meurtre des deux touristes, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

F. M./APS

Libye Entretien Conte-al Sarraj sur la coopération bilatérale et le processus politique libyen

LE CHEF du gouvernement italien, Giuseppe Conte, s'est rendu à Tripoli où il s'est entretenu avec le Chef du gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayez al-Sarraj, de la coopération bilatérale et du processus politique en Libye, a indiqué un communiqué. M. Conte a discuté avec M. al-Sarraj des «derniers développements sur la scène politique en Libye et de la coopération bilatérale sur le plan économique et de sécurité», a précisé le communiqué du GNA. Selon le communiqué, M. al-Sarraj a informé M. Conte de la situation politique actuelle en Libye et des réformes économiques et sécuritaires du gouvernement. M. Conte a pour sa part souligné l'importance des relations entre les deux pays et réitéré le soutien de l'Italie au GNA et aux efforts de réconciliation nationale en Libye. La visite de M. Conte en Libye intervient plus d'un mois après l'organisation à Palermo (Sicile) d'une conférence sur la Libye, pays en proie à une crise politique et sécuritaire depuis la chute de l'ancien régime de Muammar Kaddafi en 2011. M. Conte a également mis l'accent sur la volonté du gouvernement italien de développer les relations bilatérales avec la Libye et soutenir le programme de réforme économique libyen. Cette visite est la première de M. Conte à Tripoli depuis son élection au poste de Premier ministre le 1^{er} juin dernier. Le programme de la visite d'un jour de M. Conte, n'a pas été rendu public, mais selon une source diplomatique libyenne, le dirigeant italien devait se rendre également dans l'est du pays pour rencontrer le maréchal Khalifa Haftar.

S. A.

Tunisie

Le chef de la diplomatie turque entame une visite de trois jours

Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a entamé une visite officielle de trois jours en Tunisie, à l'invitation de son homologue tunisien Khemaies Jhinaoui, a rapporté l'agence de presse turque Anadolu. Selon un communiqué diffusé par le ministère tunisien des Affaires étrangères, «cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts communs visant à renforcer les relations distinguées entre les deux pays frères et à donner un nouvel élan à la coopération bilatérale», a ajouté la même source. Arrivé samedi soir, le chef de la diplomatie turque devra donner suite aux résultats de la visite officielle du président turc, Recep Tayyip Erdogan, effectuée en Tunisie les 26 et 27 décembre 2017 à l'invitation du président tunisien, Béji Caïd Essebsi et à celle du

chef de la diplomatie tunisienne à Ankara les 15 et 16 juin 2017 à l'invitation de son homologue turc, a précisé le communiqué. «Les moyens de renforcer la coopération bilatérale, les questions d'intérêt commun, la préparation des prochaines sessions du Conseil suprême de la coopération stratégique et des consultations politiques seront discutés par les deux ministres», a fait savoir l'agence turque. En plus de la séance de travail qu'il tiendra avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, le chef de la diplomatie turque devrait tenir une série de réunions avec plusieurs hauts responsables tunisiens, a précisé encore Anadolu. En décembre 2017, la Tunisie et la Turquie avaient conclu trois accords de coopération dans différents secteurs, et un protocole d'entente dans le

domaine de la formation militaire. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 1,125 milliard de dollars en 2017, faisant de la Tunisie une destination importante des investissements turcs. Quelque 50 entreprises turques sont implantées dans différents secteurs économiques tunisiens employant plus de 2 500 personnes, selon des statistiques officielles tunisiennes. Durant la journée de samedi, le ministre turc s'était rendu à Tripoli, la capitale libyenne, où il s'était entretenu avec son homologue libyen, Mohamed Taher Siala, et Fayez Sarraj, le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale, ainsi qu'avec le président du Haut Conseil d'Etat libyen, Khaled Al-Mishri.

Mauritanie-Sénégal

Signature d'accords gaziers

Les gouvernements mauritanien et sénégalais ont signé à Nouakchott de nouveaux accords gaziers, les «derniers nécessaires» avant le lancement de l'exploitation d'un important champ gazier marin à la frontière entre les deux pays à l'horizon 2022. En février, Nouakchott et Dakar avaient déjà signé un accord de coopération internationale (ACI) portant sur l'exploitation du gisement de gaz du Grand-Tortue-Ahmedy (GTA) et réglant le «développement de l'exploitation et le partage des ressources, ainsi que les conditions de règlement des litiges». Les deux voisins ont franchi une étape supplémentaire vendredi en s'entendant sur la «fiscalité applicable aux sous-traitants» de ce projet transfrontalier, l'accord de financement des deux compagnies nationales (Petrosen

côté sénégalais et la SMHPM côté mauritanien), la commercialisation du gaz naturel liquéfié, ou encore l'autorisation d'«exploitation» d'un projet qui était jusqu'à présent dans sa phase «exploration», selon un communiqué du ministère sénégalais du Pétrole et des Energies. La signature de ces nouveaux accords, par les ministres mauritanien et sénégalais chargés du pétrole et du gaz, a eu lieu en présence des chefs d'Etat des deux pays, Mohamed Ould Abdel Aziz et Macky Sall, et des représentants du britannique British Petroleum (BP) et de l'américain Kosmos Energy, en charge du projet d'exploitation. La construction des installations d'exploitation devrait démarrer au début de l'an prochain et les premiers mètres cubes de gaz être livrés en 2022, selon un commu-

niqué de BP. Le montant des investissements et leur répartition entre les partenaires privés et publics n'ont pas été précisés. Ils engagent la Société mauritanienne des hydrocarbures et du patrimoine minier (SMHPM) et Petrosen, «en tant que membres de l'association des contractants», à «participer aux investissements pour la construction des installations de production», selon le communiqué. Le montant des investissements et leur répartition entre les partenaires privés et publics n'ont pas été précisés. Le gisement de GTA a été découvert en 2015 par Kosmos Energy. Le projet doit, selon BP, permettre de produire 2,5 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié en moyenne par an.

Agences

M. Conte a également mis l'accent sur la volonté du gouvernement italien de développer les relations bilatérales avec la Libye et soutenir le programme de réforme économique libyen. Cette visite est la première de M. Conte à Tripoli depuis son élection au poste de Premier ministre le 1^{er} juin dernier. Le programme de la visite d'un jour de M. Conte, n'a pas été rendu public, mais selon une source diplomatique libyenne, le dirigeant italien devait se rendre également dans l'est du pays pour rencontrer le maréchal Khalifa Haftar.

R. M.



États-Unis

L'ordre de retrait des troupes américaines de Syrie a été signé

■ Le Pentagone a annoncé dimanche la signature de l'ordre de retrait des troupes américaines de Syrie, peu après un entretien entre Donald Trump et son homologue turc Recep Tayyip Erdogan, ayant notamment porté sur la mise en œuvre de cette décision.

Par Ros C.

Le président américain veut que ce départ des quelque 2 000 militaires que son pays a dépêchés sur le territoire syrien soit «lent et extrêmement coordonné avec la Turquie» afin d'éviter un vide dans les régions contrôlées par les rebelles kurdes qui pourrait bénéficier au régime de Bachar al-Assad. «Le décret pour la Syrie a été signé», a déclaré un porte-parole du Pentagone sans fournir davantage de détails. Et ce, quelques jours après que Donald Trump a ordonné, mercredi, le retrait des forces américaines qui luttent dans le nord-est de la Syrie contre les jihadistes aux côtés des Forces démocratiques syriennes (FDS), une coalition de milices arabo-kurdes.

Le président, opposant de longue date à la participation des États-Unis à un conflit jugé coûteux, a estimé que les soldats américains n'y étaient plus utiles car le groupe État islamique (EI) était «en grande partie vaincu». Mais ce départ va laisser la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG) sans soutien militaire au moment même où la Turquie menace de l'attaquer, considérant les combattants kurdes comme des terroristes.

Sur Twitter, M. Trump a souligné avoir eu «une conversation téléphonique longue et productive» avec Recep Tayyip Erdogan. Il a dit avoir évoqué avec lui «l'EI, notre engagement mutuel en Syrie et le retrait lent et extrêmement coordonné des troupes américaines de la région» ainsi



PHOTO: D. R.

que des relations commerciales «considérablement accrues». «Le président Erdogan de Turquie m'a donné des assurances dans des termes très forts quant au fait qu'il allait éradiquer ce qui reste de l'EI en Syrie», a encore tweeté M. Trump. «Nos troupes rentrent à la maison !», a-t-il ajouté, jugeant que son homologue était capable de tenir cet engagement. «Les deux dirigeants ont convenu d'assurer la coordination entre les militaires, les diplomates et d'autres responsables de leurs pays pour éviter un vide de pouvoir qui pourrait résulter d'une exploitation du retrait (américain, ndr) et de la phase de transition en Syrie», a quant à elle déclaré la présidence turque dans un communiqué.

M. Erdogan a également affirmé que son pays était «prêt à fournir un soutien à notre allié de l'Otan dans le cadre de cette décision de retrait». D'après le Washington Post, citant des sources à la Maison-Blanche, les conseillers de Donald Trump ont persuadé ce dernier de retirer plus lentement qu'il ne l'aurait

voulu les troupes américaines afin que leur sécurité ne soit pas menacée. Soumises à de fortes tensions, notamment en raison du soutien de Washington aux Kurdes, les relations entre la Turquie et les États-Unis – deux alliés au sein de l'Otan – se sont nettement détendues depuis la libération en octobre d'un pasteur américain détenu pendant un an et demi.

Le chef de l'«armée nationale», une coalition de factions opposées au régime syrien et alliées à la Turquie dans le Nord syrien, avait auparavant appelé les Américains à s'assurer que le départ de leurs soldats ne débouche pas sur un retour du régime de Bachar al-Assad dans les zones encore aux mains des Kurdes. Selon Nasr al-Hariri, ce vide pourrait notamment pousser les Kurdes à se rapprocher du pouvoir syrien pour se prémunir d'une offensive turque et tenter de préserver une relative autonomie. La Turquie redoute de voir s'instaurer un embryon d'État kurde à ses portes qui renforcerait les velléités séparatistes de la minorité kurde sur son

propre territoire. M. Erdogan a promis samedi d'éliminer les jihadistes et les milices kurdes du nord-est de la Syrie et, selon une ONG syrienne, Ankara a envoyé des renforts militaires dans la région. Les FDS ont pour leur part menacé de suspendre la lutte contre l'EI pour défendre leur territoire et de libérer les centaines de jihadistes étrangers faits prisonniers. Si son «califat» autoproclamé en 2014 s'est désagrégé face à de multiples offensives, cette organisation jihadiste conserve quelques réduits et demeure capable de commettre des attentats meurtriers. La décision du président américain a provoqué un choc aux États-Unis. Elle a entraîné les démissions du ministre de la Défense Jim Mattis et de l'émissaire américain pour la coalition internationale antijihadiste, Brett McGurk, qui étaient opposés au retrait américain. Donald Trump a nommé dimanche l'actuel ministre adjoint de la Défense, Patrick Shanahan, pour remplacer dès le 1^{er} janvier M. Mattis, qui devait rester à son poste jusqu'à fin février. R. C.



Points chauds

Décision

Par Fouzia Mahmoudi

Qui se souvient encore des moments de complicité affichés par Donald Trump et Emmanuel Macron lors de la visite de ce dernier en début d'année à la Maison-Blanche ? Depuis, la relation entre les deux chefs d'État n'a cessé de se dégrader avec les deux hommes se lançant par réseaux sociaux ou médias interposés des petites phrases assassines. Et les sujets de dissension sont devenus si nombreux que le schisme séparant les deux présidents devient irréversible. Aujourd'hui, c'est le retrait américain de Syrie qui envenime encore un peu plus les rapports franco-américains. «Un allié se doit d'être fiable», a déclaré, dimanche à N'Djamena le président français à propos de la décision stratégique de la Maison-Blanche. «Je regrette très profondément la décision prise par les États-Unis de se retirer de Syrie», annonce-t-il, ajoutant qu'«un allié se doit d'être fiable, se coordonner avec ses autres alliés». Il a aussi parlé positivement du chef du Pentagone, Jim Mattis, qui a démissionné après cette décision de retrait prise par le président américain Donald Trump. «Je veux ici rendre hommage au général Mattis et aux propos qui ont accompagné sa décision. Depuis un an, nous avons constaté comment il a été un interlocuteur fiable», a dit le président français, lors d'une conférence de presse avec son homologue tchadien Idriss Deby. «Être allié, c'est combattre épaule contre épaule», a-t-il ajouté, soulignant que c'était précisément ce que la France faisait avec le Tchad dans la lutte contre les groupes djihadistes dans la bande sahélo-saharienne. Dans un courrier adressé jeudi à Donald Trump, Jim Mattis, ex-général des marines âgé de 68 ans, très respecté sur la scène internationale, mais qui entretenait des relations difficiles avec le président américain depuis plusieurs mois, avait insisté sur la nécessité pour les États-Unis de «traiter les alliés avec respect». Ce faisant, il avait marqué implicitement son désaccord avec un président qui a pris pour cible un à un au cours des derniers mois les dirigeants des principales puissances occidentales. «Je pense que me retirer est la bonne chose à faire», avait-il ajouté dans ce courrier. La France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, alliés des États-Unis dans la lutte contre le groupe État islamique (EI) et cibles régulières de ses attaques, n'ont pas caché leur inquiétude après l'annonce du retrait américain. L'EI a vu son «califat» autoproclamé se réduire comme une peau de chagrin face à de multiples offensives, après une montée en puissance fulgurante en 2014. Mais l'organisation conserve quelques réduits et reste redoutable en raison de sa capacité à mener des attentats meurtriers à travers le monde. La France a d'ailleurs depuis 2015 été le théâtre de nombreux attentats, ce qui rend ses préoccupations d'autant plus importantes. Toutefois, si cela ne changera rien à la décision américaine de quitter la Syrie, cela n'arrangera pas pour autant les relations entre les deux hommes qui semblent désormais vouées à se détériorer jusqu'à la fin du mandat de Donald Trump en 2020. F. M.

Somalie

L'armée tue quatre terroristes shebab dans le sud du pays

L'armée somalienne a abattu au moins quatre terroristes shebab lors de violents combats dans le sud du pays dimanche, a annoncé lundi une source sécuritaire somalienne. La bataille a éclaté alors que les terroristes tentaient de piéger un convoi de l'Armée nationale somalienne (ANS) dans la région de

Shabeellaha Dhexe. «Nous voyions le long de la route reliant Jowhar à Bal'ad lorsque les terroristes nous ont attaqués, mais nos forces militaires ont riposté et ont tué quatre d'entre eux», a déclaré Qasim Ahmed, un commandant de l'ANS, sans donner de détails sur les victimes militaires. Ali Hasan, un habitant de

la région, cité par les médias locaux, a indiqué avoir entendu des tirs nourris. «Au début, nous pensions que c'était une bataille entre des milices tribales, mais nous avons appris qu'il s'agissait d'une embuscade contre les forces militaires».

R. I.



Grand Prix Assia-Djebar du roman

Nahed Boukhalfa, Mhenni Khalifi et Ryad Girod lauréats

Le jury du Grand Prix Assia-Djebar du roman, décerné pour la quatrième année consécutive, a distingué, dimanche à Alger, Nahed Boukhalfa, Mhenni Khalifi et Ryad Girod, pour leurs œuvres littéraires, respectivement en langues arabe, amazighe et française. La cérémonie a été organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, en présence des ministres de la Culture et de l'Education nationale, du directeur général de l'Anep et autres responsables de différentes institutions culturelles.

Par Abla Selles

Les lauréats de la quatrième édition du Grand Prix Assia-Djebar ont reçu leur prix, assorti d'une récompense financière d'un million de dinars pour chacune des trois langues, lors d'une cérémonie organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, en présence de membres du gouvernement dont le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, de l'Education nationale, Nouria Benghebril, de l'Enseignement supérieur, Ali Hadjar, aux côtés de figures de la scène culturelle nationale. Le Prix Assia-Djebar, distinction littéraire du nom de l'écrivaine, historienne et cinéaste algérienne disparue en 2015, a récompensé Nahed Boukhalfa pour sa fiction en arabe «*Sirène (destination d'un homme optimiste)*», Mhenni Khalifi pour son roman en tamazight «*Imehbal*» (Les fous) et Ryad Girod pour «*Les yeux de Mansour*» (français). Paru en 2018 aux éditions El Baghdadi, «*Sirène, destination d'un homme optimiste*» lève le voile sur des questions de société, notam-



ment la condition de la femme et la vie paysanne à travers l'histoire d'un enfant de Tébessa où fut érigée «L'Etoile filante», sculpture en marbre représentant une femme nue allongée sur un socle, actuellement conservée dans un musée.

Cette statue, réalisée par l'artiste français Félix Charpentier en 1897, sur une place publique de l'ancienne Théveste, symbolise «la beauté, la délicatesse et l'effacement de l'identité féminine dans une société rongée par la montée de l'extrémisme

religieux», a indiqué la romancière en marge de la cérémonie de remise des prix. Les lauréats Mhenni Khalifi et Ryad Girod, absents à la cérémonie, ont été à «Chikh Mohand Oulhoucine» et Barzakh, respectivement. Un total de 66 romans (26 en arabe,

32 en français et huit en tamazight) concourait pour la quatrième édition du Grand Prix Assia-Djebar, qui a vu la participation de manuscrits au contenu «bon», a déclaré la présidente du jury, Aicha Kassoul. Dans son allocution, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a souligné que le Prix Assia-Djebar, qui porte le nom d'une écrivaine et académicienne «attachée à sa patrie et son identité», contribuait à la promotion de la littérature algérienne.

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a pour sa part affirmé que «Assia Djebar demeure l'une des grandes écrivaines algériennes qui a marqué de son empreinte la littérature de son pays et à l'étranger», appelant, à cette occasion, à créer une «fondation éponyme qui aura pour principale mission l'organisation du Prix Assia-Djebar». Cofinancé par l'Anep (Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité) et l'Enag, le Grand Prix Assia-Djebar du roman vise à promouvoir la littérature algérienne et (lui) donner une audience internationale. A. S./APS

Le spectacle «Rabie En Nissae» présenté à Alger

Un hymne à la résilience de la femme

La pièce de théâtre «*Rabie En Nissae*» (Le printemps de femmes), un hymne à la résilience de la femme, aux traits saillants et aux accents déchirants, a été présenté dimanche soir à Alger, dans le cadre du 13^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), ouvert samedi.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, le spectacle, écrit et mis en scène par le duo Moulay Meliani et Mohamed Mourad, a débuté par une scène d'exposition mystique, entre «Adem» et «Hawae», suggérant ainsi le moment où tout a commencé entre l'homme et la femme. Dans un décor sombre, Michou, unique comédienne dans ce spectacle de 80 mn, toute de blanc vêtue, interprète son propre rôle, celui de la femme qui com-

mence alors à faire face à l'adversité que lui oppose l'homme, qui a tenté d'imposer sa suprématie dès les premiers instants de son existence. La genèse des rapports entre les premiers représentants de la race humaine est alors enclenchée pour passer en revue les grands moments de l'histoire qui ont permis à la femme de s'affranchir des jougs des conventions que l'homme a instaurés. Chaque relation construite par Hawae utilisant la séduction, arme redoutable contre l'homme-prédateur, s'avérait fragile et sans fondement solide, car les différents prétendants qui la sollicitaient étaient dans le stratagème et le calcul, Hawae va alors les chasser un par un pour que l'histoire recommence à nouveau. Les comédiens, Nabil Rahmani,

Redouane Boukechabia, Abderrahmane Djemmouai et Mohamed Cherif Oudini, ont interprété des personnages physiques, à l'instar du religieux, du narrateur, de l'ivrogne et des différents prétendants, et d'autres impersonnels et abstraits, tels les voix internes de la femme qui ont aidé le spectateur à anticiper sur les événements.

Dans une scénographie fonctionnelle, minimaliste mais judicieuse, œuvre d'El Boukhari Hebbal, de grandes caisses de couleur sombre, que les comédiens pouvaient déplacer facilement, étaient disposées à l'arrière-scène et sur les côtés, formant des estrades utilisées pour incarner le temps, les discours de gloire, etc. La bande musicale signée Mohamed Zamî, faite de pièces

illustratives d'une grande synchronisation avec les mouvements et gestes des comédiens, alors que d'autres ont bien couvert les différentes situations liées à la trame, a été concluante, créant les atmosphères nécessaires à chaque tableau.

Le spectacle, où le repère spatio-temporel était ouvert sur «le temps» et «nulle part», a mis la barre très haut – sur le plan conceptuel – aux comédiens, qui ont su occuper de manière intelligente tous les espaces de la scène et porter la densité du texte, entretenant des échanges intenses, au rythme ascendant et soutenu. Conçus au second degré, l'intrigue et le dénouement étant motivés par la désinvolture de la seule femme et son droit à l'émancipation, la talentueuse

Michou, véritable centre de «*Rabie En Nissae*», a réalisé une grande performance en assumant entièrement le spectacle sans quitter la scène.

F. H.

AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh

Jusqu'au 25 décembre à partir de 19h30 :

13^e édition du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes.

Du 29 décembre au 4 janvier :

L'Algérie sera parmi les premiers pays à découvrir le nouveau spectacle «Shadow» assuré par Shadow Fairy Tales, finalistes de 7 GofTalent shows à travers le monde. La représentation se fait sous forme de jeux de silhouettes vivantes et en 3D, et revient sur les classiques du cinéma et de la TV : Game of Thrones, Titanic, les inoubliables Disney et beaucoup d'autres références à découvrir seront au rendez-vous.

Institut Français d'Alger 10 janvier 2019 :

Une représentation de chant lyrique animée par un duo de chant-piano Delphine Haidan et Nicolas Stavy s'organise à Alger.

Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes

Des artistes d'Afghanistan, Maroc et Algérie enchantent le public

Le 13^e Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAlgérie) s'est poursuivi dimanche soir par trois spectacles présentés par des artistes venus d'Afghanistan, du Maroc et des associations algériennes de musique andalouse. La scène de l'Opéra d'Alger Boualem-

Bessaïh, qui accueille depuis mardi le 13^e FestivAlgérie, a vu, pendant trois heures, le passage du musicien-interprète Afghan Messaoud Rawneq, dont le programme musical a reflété l'héritage mystique du maître soufi Jalal Eddine Erroumi, sur des airs afghans et indiens. Les associations «Nassim El-Andalousse-

d'Oran et «Dar El-Gharnatia» de Koléa ont de leur côté gratifié le public d'une nouba dans le mode Zidane dans un parfait métissage des écoles Gharnati et Sana'a. La soirée s'est clôturée par un récital animé par la soprano marocaine Samira El-Kadiri, dans lequel l'artiste a présenté un programme puisé dans

le patrimoine musical arabo-andalou.

Le 13^e FestivAlgérie se poursuivra lundi. La soirée verra le passage de l'artiste tunisienne Schéhérazade Hilal et la troupe «Lema Becharia». Un hommage sera rendu au chantre du Maalouf, Hamdi Benani.

L. B.



CA Bordj Bou Arréridj L'équipe recevra à Magra

LA DIRECTION du club de football du CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 1 Mobilis) a choisi de recevoir ses deux prochains matchs de championnat au stade des Frères Boucheligue de la commune de Magra (M'sila), a-t-on appris dimanche du directeur général (DG) de la société sportive du club des Biban, Nadir Bouznad. La direction du CABBA avait formulé une correspondance à la Ligue nationale de football professionnel (LFP) concernant ce sujet et a reçu un avis favorable, a expliqué le même responsable. Il a également souligné que cette enceinte footballistique, qui abritera les deux prochains matchs du CABBA contre le MC Oran et l'USM Alger pour le compte des 16^e et 18^e journées du championnat, se situe à 80 km au sud de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Le stade de Magra a été choisi par la direction du CABBA en fonction des critères exigés par la LFP, s'agissant notamment d'un stade qualifié où évolue des clubs en Ligue 1 Mobilis ou en Ligue 2 Mobilis. Il est à noter que la commission de discipline de la LFP a infligé une sanction de quatre matchs à huis clos, dont deux à l'extérieur, contre le CA

Bordj Bou Arréridj, suite aux incidents ayant émaillé la rencontre CABBA-MC Alger, au stade 20-Août-1955 de Bordj Bou Arréridj, en match comptant pour la 11^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. L'équipe des Tigres des Bibans pourra exceptionnellement recevoir au stade du 20-Août-1955 en présence de ses supporters, vendredi prochain contre le WA Tlemcen en match comptant pour les 16^e de finale de la Coupe d'Algérie, a-t-on précisé, notant que les rencontres de la Coupe d'Algérie ne sont pas concernées par les sanctions de la Ligue nationale de football professionnelle (LFP). Il est à signaler que les responsables du club se sont acquittés d'une grande partie des dettes, chose qui permettra à l'entraîneur du CABBA, Dziri Billel, de bénéficier des services de ces nouveaux joueurs, entre autres, la première recrue de l'équipe des Bibans, durant ce mercato hivernal, à savoir le milieu défensif ivoirien Isla Daoudi Diomandé (20 ans). Les dirigeants du club prévoient également de renforcer la formation du CABBA par un attaquant et un gardien de but, a révélé la même source.

Ligue 2 française Mesloub meilleur passeur

LE MENEUR de jeu international algérien du Racing Club de Lens, Walid Mesloub, s'est hissé en tête du classement des meilleurs passeurs du Championnat de Ligue 2 française de football, en signant une cinquième offre personnelle lors de la 19^e journée, disputée samedi et ayant vu son équipe s'incliner à domicile contre l'AC Ajaccio (1-2). C'est en effet l'ancien Lorientais qui a servi Mounir Chouair à la 27^e minute pour l'unique but lensois dans cette rencontre, perdue finalement (1-2), car les Corses avaient déjà scoré par Matthieu Coutadeur (13'), avant de doubler la mise par Naoto Sawai (77'). Outre ses cinq passes décisives, Mesloub (33 ans) compte deux buts

depuis l'entame de la saison en cours, lui qui a été promu capitaine des Sang et Or. L'Algérien partage néanmoins sa première place dans ce classement des meilleurs passeurs de la Ligue 2 française avec cinq autres joueurs qui totalisent également cinq offres depuis l'entame de la saison. Il s'agit d'Ousmane Cissoko (US Orléans), Kavin Fortune (ESTAC Troyes), Gaëtan Charbonnier (Stade Brestois), Youssouf M'Changama (Grenoble) et Frank Honorat (Clermont Foot). Derrière Mesloub, deux autres internationaux algériens se rapprochent du podium. Il s'agit de Farid Boulaya (FC Metz) et Zinedine Ferhat (Le Havre), qui totalisent quatre passes décisives chacun.

Galatasaray Feghouli sera maintenu



GALATASARAY (Div.1 turque de football) aurait abandonné l'idée de se passer des services du milieu offensif international algérien Sofiane Feghouli, auteur de prestations convaincantes lors des dernières rencontres, croit savoir dimanche la presse locale. Annoncé sur le départ cet hiver, Feghouli a réussi à faire changer d'avis ses dirigeants et son entraîneur Fatih

Terim. Après un début de saison laborieux où il était souvent mis sur le banc des remplaçants, l'ancien joueur du FC Valence (Espagne) a retrouvé ses sensations, prenant part jusque-là à 16 matchs, toutes compétitions confondues (1 but). Arrivé en 2017 à Galatasaray en provenance de West Ham (Angleterre) pour un contrat de cinq ans, Feghouli (28 ans) a réussi à s'adjuger le titre de champion pour sa première saison avec le club stambouliote. Feghouli (49 sélections, 11 buts) a été rappelé en équipe nationale avec l'arrivée à la barre technique de Djamel Belmadi, se voyant même confier le brassard de capitaine lors du match en déplacement face au Bénin (défaite 1-0) disputé le 16 octobre dernier.

Equipe nationale de football Les Verts à pied d'œuvre à Doha

La sélection nationale de football a rejoint avant-hier soir la capitale qatarie, Doha, où elle devra affronter son homologue du Qatar pour le compte d'un match amical qui se jouera jeudi prochain.



Match important pour les locaux

Par Mahfoud M.

Ce match concerne surtout les joueurs locaux évoluant au championnat national et qui ont été renforcés par deux éléments évoluant à l'étranger, à savoir le sociétaire de l'Espérance sportive de Tunis, Youcef Belaïli et le joueur du club qatari, Essad, Boughedad Bounedjah, qui ne sont pas retenus par leurs clubs respectifs étant donné que leurs championnats respectifs sont au repos. Le coach national, Djamel Belmadi, avoue que cette rencontre amicale devrait lui permettre d'être fixé sur le niveau de

certaines nouveaux éléments auxquels il a fait appel pour éventuellement renforcer l'EN A dans certains compartiments où il a constaté un manque. «Ce match qui se jouera sur le stade international Khalifa sera une occasion pour voir à l'œuvre certains joueurs et être fixé sur leur niveau», a indiqué le coach des Verts qui reste déterminé à superviser un maximum de joueurs pour ensuite compter sur eux lors des prochains rendez-vous officiels de la sélection nationale. Belmadi qui a avoué avoir eu à observer certains joueurs lors des matchs du

championnat national, explique que seul un match de ce type pourrait l'aider à voir plus clair, car les joueurs sont censés se donner à fond dans ce genre de rencontres. Il ajoutera que ses éléments devront être concentrés sur leur sujet car la rencontre sera difficile et est d'un tout autre niveau. A signaler que les joueurs ont obtenu une journée de repos hier après le voyage harassant effectué pour arriver à Doha. Ils s'entraîneront donc aujourd'hui et demain avant de jouer le match jeudi.

M. M.

Ligue des champions d'Afrique La JSS jouera la phase de poules

La JS Saoura s'est qualifiée pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, malgré sa défaite sur le score de 1 à 0 devant son homologue marocaine de l'IR Tanger, en match comptant pour les 16^e de finale (retour) disputé dimanche après-midi au Grand-stade de Tanger. L'unique but de la rencontre a été inscrit par El-

Ouadi (47') pour l'IR Tanger. La JS Saoura a terminé le dernier quart d'heure de la partie avec 10 joueurs suite à l'expulsion de Cherif Bouchiba (76'). Lors de la manche aller disputée le 15 décembre au stade 20-Août-1955 de Béchar, les protégés de l'entraîneur Nabil Neghiz avaient pris le meilleur sur la formation marocaine (2-0). Samedi, le CS

Constantine s'était aussi qualifié pour la phase de poules de la prestigieuse compétition africaine grâce à sa victoire à Kampala sur son homologue ougandais de Vipers SC sur le score de 2 à 0 (aller 1-0). Le tirage au sort de la phase de poules aura lieu le 28 décembre au Caire.

L'USM Bel-Abbès éliminée de la Coupe de la CAF

Pour sa part, le deuxième représentant algérien en Coupe de la CAF, l'USM Bel-Abbès, a été éliminé de la Coupe de la Confédération africaine de football après sa défaite devant les Nigériens d'Enugu Rangers sur le score de 2 à 0, dimanche au stade Nnamdi-Azikiwe

d'Enugu pour le compte des 16^e de finale (retour) de la compétition. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Bright Silas (6' et 45'+1). Accrochée à domicile lors du match aller (0-0), l'USMBA n'a pu réaliser l'exploit de revenir avec le billet qualificatif aux 16^e de finale «bis» de

la Coupe de la Confédération africaine de football. Samedi, le NA Hussein-Dey s'était qualifié pour les 16^e de finale (bis) en battant sur le fil les Zambiens de Green Eagles 2 à 1 (aller 0-0). Le tirage au sort de ce tour se déroulera le 28 décembre au Caire.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Bruxelles

Un individu muni d'une arme de guerre tire sur un restaurant

UN HOMME a tiré hier matin avec une arme de guerre sur un restaurant à Bruxelles, sans faire de victimes, rapportent les médias, citant le parquet de Bruxelles. «Un témoin a vu un homme tirer avec une arme de guerre de type kalachnikov en direction de la vitrine d'un restaurant de l'avenue Louise», a indiqué la porte-parole du parquet,

Ine Van Wymersch. Sur place, la police a constaté trois impacts de balle, a-t-il précisé, notant que pour l'instant, «nous n'avons pas connaissance de blessés». Aucun suspect n'a pu être identifié, selon le parquet qui a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet incident.

R. I.

Nouveau stade de Baraki

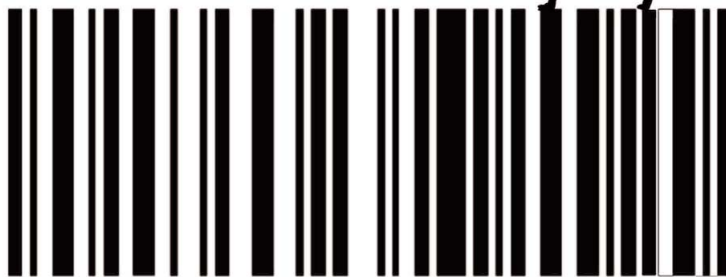
L'entreprise chinoise CRCEG mise en demeure par le ministre Hattab

FURIEUX de buter sur un nouveau report pour la réception du nouveau stade de Baraki, repoussée finalement de janvier 2019 à début juillet de la même année, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, et le wali d'Alger Abdelkader Zoukh ont haussé le ton hier, lors d'une visite d'inspection sur chantier, mettant carrément en demeure l'entreprise chargée du projet, la China Railway Construction Engineering Group (CRCEG). «Ces reports à répétition ont gravement nui à notre réputation et mis notre crédibilité en doute, car à chaque fois nous avançons une nouvelle date pour la réception de ce stade et elle n'est jamais respectée. A présent, c'est fini. Plus aucun retard ne sera toléré, quelles que soient les circonstances» a martelé le MJS en s'adressant au directeur général adjoint de la CRCEG, Nazim Ghanem. «Lors de notre précédente visite, le 16 octobre dernier, nous avions demandé à ce que le nombre des ouvriers passe de 226 à 500, pour accélérer la cadence et pouvoir réceptionner ce stade dès le début de la nouvelle année. Or, nous constatons aujourd'hui que ce renforcement des effectifs n'a pas été fait, et vous devez en assumer les conséquences, car si maintenant retard il y a, c'est parce que vous n'avez pas respecté votre dernier engagement», a estimé Zoukh. Lancé en 2004, en même temps que d'autres grands projets à Alger, le stade de Baraki, d'une capacité de 40 000 places, a connu une longue période d'arrêt et ce n'est qu'en 2009 que les travaux ont repris. D'importants moyens humains et financiers ont été mobilisés depuis pour achever le projet dans les plus brefs délais, mais à chaque fois les dates avancées pour sa réception sont repoussées. «Une forme de lassitude commence à s'installer à cause de ces reports à répétition, sans parler des désagréments parallèles, comme la hausse du prix, car plus le projet est retardé, plus les

dépenses augmentent, à cause notamment de la hausse du prix des matériaux de construction. Donc, il faut en finir au plus vite avec ce projet», a insisté le ministre. Ses interlocuteurs de la CRCEG, tout en reconnaissant «une meilleure fluidité» depuis l'implication du wali d'Alger, ont expliqué le retard accusé par des «désagréments qui échappent au contrôle», comme les jours de grandes pluies, pendant lesquels le travail devient impossible sur le chantier. «Ce n'est plus une excuse valable», a immédiatement rétorqué Hattab, considérant que «même s'il pleut toute la journée, les ouvriers devront se rattraper dès le passage de l'averse, quitte à travailler toute la nuit». Selon lui, «c'est désormais la seule solution pour rester dans les temps» et réceptionner ce stade à la date venue. Le MJS a insisté pour que le nouveau stade de Baraki «soit achevé dès la fin juin 2019», ce qui permettra de l'inaugurer «le 5 juillet», date ô combien importante pour l'Alger, car coïncidant avec la fête de l'indépendance nationale et de la jeunesse. «Nous sommes très satisfaits du travail accompli par la CRCEG dans d'autres projets, comme dans le secteur de l'habitat, mais ici à Baraki, c'est une catastrophe. Il faudra vraiment se reprendre», a conclu le ministre pendant son discours avec les responsables de l'entreprise chinoise. Hattab et Zoukh avaient entamé leur visite d'inspection un peu plus tôt dans la matinée, en passant par le stade de Douéra, qui est un autre grand projet sportif dans l'Algérois, et dont les travaux ont avancé de 65%. Les deux responsables étaient accompagnés du nouvel ambassadeur de Chine en Algérie, et qui selon le ministre «a été installé il y a à peine deux semaines» et dont c'était la toute première sortie officielle sur ce chantier. Concernant le stade de Douéra, le MJS a annoncé qu'il «sera réceptionné après celui de Baraki», vers décembre 2019.

Racim S.

Le consommateur face à la cherté de la vie



123456789012

Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Des bibliothèques réceptionnées mais non fonctionnelles faute de personnel

■ Un peu plus d'une dizaine des 80 bibliothèques inscrites à l'indicatif de la wilaya de Tizi Ouzou sont fonctionnelles en attendant la réception et la mise en service d'une trentaine d'autres dans un avenir proche.

Par Hamid M.

Ces statistiques nous ont été fournies par la directrice de la culture de Tizi Ouzou, M^{me} Nabila Goumeziane qui précise que 9 sont en phase d'être équipées avant leur mise en service. Ces structures dédiées à la lecture publique sont réalisées sur le budget sectoriel mais essentiellement des collectivités locales, à savoir le Fonds des collectivités locales. La direction de la culture intervient à la réception de ces bibliothèques pour les équiper et les doter en ouvrages ainsi que pour l'affectation des pré-employés au niveau de ces structures. Notre interlocutrice a soutenu que ses services accompagnent les communes pour la mise en service ces bibliothèques qui peuvent abriter aussi les activités du secteur dans le cadre de la

décentralisation des manifestations culturelles, généralement concentrées au niveau du chef-lieu de la wilaya.

Elle a expliqué que plusieurs bibliothèques abritent une partie des activités du salon du livre qu'organise la direction locale

de la culture. M^{me} Goumeziane a cité l'exemple du salon du livre «Djurdjura» dont ses activités de la prochaine édition vont sillonner les localités dotées de bibliothèques.

H. M.

Tizi ouzou/El Mardja

Un conducteur retiré sans vie sous son camion renversé

LE CORPS sans vie d'un homme a été retiré, hier, sous un camion renversé au lieu-dit El Mardja dans la commune de Tizi ouzou, indique un communiqué des services de la direction locale de la Protection civile.

Selon les indications fournies par la même source, les éléments ont été alertés peu avant midi et se sont rendus sur les lieux de l'accident pour «le

dégagement et l'évacuation d'une personne trouvée décedée et coincée sous un camion renversé sur le côté». Le corps de la victime, propriétaire du camion (42 ans), a été déposé à la morgue du CHU de Tizi Ouzou et une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de ce drame.

H. M.

Aéroport Houari-Boumediene

Une tentative de transfert illégal de 35 970 euros vers Bamako déjouée

LA POLICE des frontières aériennes au niveau de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene a mis en échec, au cours de la semaine passée, une tentative de transfert illégal d'une somme de 35 970 euros vers Bamako/Mali. «Les éléments de la police de la 2^e brigade des frontières aériennes à l'aéroport international d'Alger/Houari-Boumediene ont, au cours de la

semaine passée, réussi à déjouer une tentative de transfert illégal d'une somme de (35 970) euros vers l'étranger, dissimulée à l'intérieur du bagage d'un passager de nationalité étrangère à destination de Bamako/Mali», a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

K. L.